

Le blanchiment des dents

Le blanchiment dentaire est une technique qui permet d'éclaircir la couleur interne des dents afin de leur redonner un éclat et une brillance plus attractifs. Ce traitement est proposé «en ambulatoire» c'est-à-dire qu'il est effectué par le patient à son domicile.

La consultation préliminaire

Le praticien et le patient décident de l'intérêt de procéder à un éclaircissement des dents lors d'une consultation préliminaire. Un bilan bucco-dentaire préalable est également effectué afin d'écartier certaines contre-indications comme la présence de caries, d'obturations non étanches ou d'inflammations gingivales. Enfin, un détartrage et un polissage des arcades dentaires sont indispensables avant la réalisation du traitement.

Il faut savoir que le traitement permet un éclaircissement de la teinte naturelle des dents et que les cas sévères de dyschromie (coloration de la structure de l'émail, souvent liée à la prise de médicaments lors de la formation des dents) seront traités par d'autres techniques, par exemple les facettes céramiques.



— “ Le blanchiment, ou éclaircissement dentaire, est un traitement médical qui requiert des savoir-faire précis. ”

› COMMENT SE DÉROULE LE TRAITEMENT ?

- **1ère séance** : une empreinte des deux mâchoires est effectuée au cabinet afin de faire fabriquer des gouttières en polyéthylène adaptées à la dentition. Le praticien réalise une «photo témoin» de vos dents qui permettra d'évaluer les effets progressifs du traitement par rapport à la couleur initiale.

— “ Un détartrage polissage sera effectué avant le traitement ”

- **2ème séance** : les gouttières sont essayées et ajustées, puis remises au patient avec un coffret contenant des seringues de gel blanchissant.

À son domicile, le patient appliquera le gel actif à l'intérieur des gouttières pour ensuite les insérer en bouche pendant 2 heures par jour, ou toute la nuit selon le produit utilisé.

La durée de la technique ambulatoire est en général de 15 jours. Elle peut être prolongée jusqu'à 6 semaines en fonction de la teinte initiale des dents et de la concentration du produit d'éclaircissement. Cependant on peut constater un changement de la teinte des dents dès le deuxième jour d'application.

- **3ème séance** : un contrôle après les 15 premiers jours de traitement permettra de juger de l'avancée du processus d'éclaircissement, de l'intérêt de le poursuivre ou d'y mettre un terme en fonction du résultat recherché.

IMPORTANT : l'un des avantages du blanchiment ambulatoire repose sur la possibilité d'utiliser à nouveau les gouttières fournies (par exemple suite à une séance de détartrage ultérieure, afin de redonner un coup d'éclat à sa dentition).

— “ Eclaircir les dents n'est pas anodin. Une consultation préalable et approfondie est nécessaire ”



Empreintes et gouttières en silicone réalisées sur mesure et destinées à recevoir le gel blanchissant.



Gouttière remplie de gel blanchissant.



L'éclaircissement dentaire réalisé par un professionnel permet de retrouver un sourire lumineux tout en préservant l'intégrité de vos dents.

— “ Des normes très strictes ont été instaurées afin de protéger le public contre les pratiques à risque. Les produits blanchissants les plus concentrés sont ainsi réservés aux traitements réalisés par les chirurgiens-dentistes. ”

› LE CAS DES DENTS DÉVITALISÉES



- Il existe une technique de d'éclaircissement spécifique permettant de traiter les dents dévitalisées qui ont noirci au cours du temps et qui ne sont encore pas trop atteintes.
- Un gel blanchissant peut ainsi être inséré dans la partie supérieure de la dent (la racine ayant été préalablement protégée par un isolant en composite).
- Après un certains temps, le produit fera son effet jusqu'à ce que la dent noircie retrouve la même teinte que les dents voisines. A l'issue de ce processus, le gel sera retiré et la dent ré-obturée.

› LE BLANCHIMENT AU CABINET

- Le traitement d'éclaircissement dentaire peut également être réalisé au cabinet en une ou deux séances d'une durée de 30 à 60 minutes.
- Les gencives sont préalablement protégées par un dispositif adapté. Puis un gel blanchissant est appliqué sur l'émail dentaire.
- Le praticien surveille le dosage du produit employé tout au long de la séance, afin d'en mesurer les effets et d'obtenir le résultat recherché.



Blanchiment au fauteuil. Découverte du résultat final !

À savoir

Après un blanchiment, une sensibilité passagère des dents peut parfois apparaître et dure environ 48 heures. Un dentifrice spécifique est conseillé afin d'atténuer cet effet secondaire.

Pendant les quelques semaines qui suivent le blanchiment, les boissons colorantes (thé, café, vin rouge...) sont déconseillées car le risque de coloration est plus important pendant cette période.